

APPEL A PROJETS BIODIVERSITE EN ILE-DE-FRANCE 2017

Respecter l'environnement, protéger les sites naturels, remettre la nature au cœur de la ville... La biodiversité est l'objet de toutes les attentions à l'échelle nationale comme au niveau local.

Depuis 2007, la Fondation Placoplatre apporte un soutien financier et d'expertise à des projets d'envergure qui permettent de renforcer la protection de l'environnement. Ce sont plus de 150 projets qui ont été soutenus par la fondation.

L'association Espaces et la Fondation Placoplatre souhaitent à travers cet appel à projets soutenir les initiatives citoyennes de protection de l'environnement sur le territoire francilien. Les projets soutenus doivent être d'intérêt général, sans but lucratif. Les projets à caractère original, exemplaire et reproductible seront privilégiés, de même que les projets intégrant une dimension sociale (insertion, lien social, handicap...).

Les aides peuvent concerner plusieurs types de projets :

- action de valorisation, de protection ou de restauration de sites ou d'espaces naturels ;
- aide à la gestion de la biodiversité, de la faune et de la flore en lien avec les activités humaines;
- dotation en matériels et équipements ;
- aide au développement d'expertise de la structure ;
- publication et édition d'outils de communication mettant en valeur la biodiversité francilienne.

Pour soumettre votre projet et bénéficier d'une aide, découvrez les critères d'éligibilité :

Le projet soutenu doit être localisé en région Ile-de-France.

La structure doit relever de l'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi ESS du 31 juillet 2014 (association, mutuelle, coopérative, entreprise sociale).

La structure doit être signataire de la Charte régionale de la biodiversité ou s'engager à la signer dans l'année de signature de la convention.

LE MONTANT DE LA SUBVENTION

Le porteur de projet devra bénéficier d'un cofinancement au moins égal à 50 % du budget du projet qui pourra inclure une valorisation du bénévolat.

Les subventions sollicitées ne peuvent être inférieures à 2 000€.

PROCEDURES DE DEPOT ET D'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

Le dossier est à déposer auprès de l'association Espaces, au plus tard le 31 novembre 2016 pour la première session et le 31 mars 2017 pour la seconde session.

Le projet doit être réalisé durant l'année 2017.

Le dossier est à envoyer en version numérique à l'adresse suivante :

projets.biodiversite.iledefrance@association-espaces.org

Le Comité de pilotage de la Fondation Placoplatre, auquel participe l'association Espaces, décidera des projets retenus et du soutien financier lors de ses réunions du premier trimestre 2017 et du second trimestre 2017.

DOCUMENTS POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

- Formulaire « Appel à projets biodiversité en Ile-de-France ». Télécharger le lien sur www.association-espaces.org ;
- Lettre de demande officielle à l'attention de la Fondation Placoplatre ;
- Statut de la structure ;
- Budget prévisionnel du projet ;
- Note de présentation du projet (5 pages maximum) ;
- Tout autre document permettant de présenter votre projet ;

Pour plus d'informations, contactez :

Sandrine SOUZANI,

sandrine.souzani@association-espaces.org / 01 55 64 13 40

Camille HAMON,

camille.hamon@association-espaces.org / 01 55 64 13 40

www.association-espaces.org



fr-fr.facebook.com/association.espaces.org

Pour plus d'informations sur la Fondation Placoplatre : www.placoplatre.fr